

Image not found or type unknown



Cr ag et salarié d'association loi 1901

Par **Véronique**, le **09/06/2008** à **14:53**

Nous sommes salariés d'une association loi 1901, sans en être adhérentes. Nous souhaiterions avoir le CR de l'AG annuelle. Sommes nous dans notre droit ? Le directeur peut il le refuser ?
merci